

Royal Studio

SALLES D'ART 98 Rue Wellington

Photographies Cabinet, 2.00 la douzaine, et elles sont réellement bonnes.

Photographies de raquetteurs Toutes sortes de Photographies exécutées à des Prix qui conviennent à tous.

VUES De toutes les parties du Canada. Cadres, Albums, Statues, Ouvrages Japonais.

ABAT-JOUR De fantaisie, faits à ordre, au plus court délai.

Royal Studio. Vis-à-vis les édifices du Parlement.

UNION TYPOGRAPHIQUE

A une assemblée de l'Union Typographique d'Ottawa, No 108, tenue samedi soir, les résolutions suivantes ont été adoptées:

"Vu que cette Union, dont la majorité des membres sont des contribuables de cette ville, est une organisation destinée à protéger également les intérêts des patrons et des employés;

"Vu que, des journaux de cette ville, l'Ottawa Citizen et Le Canada seuls se conforment aux règlements de l'Union en matière affectant le bien-être du commerce d'imprimerie, et, seuls, paient les gages fixés par cette Union;

"Vu que les propriétaires du Free Press et du Journal refusent de reconnaître cette Union et de conformer à ses règlements, et, en employant à bas prix, des femmes et des enfants au lieu d'hommes, causent un tort grave au bien-être de notre commerce;

"Qu'il soit, en conséquence, résolu que cette union exprime son regret que dans la distribution des impressions et annonces de la corporation, et spécialement en accordant les récentes annonces pour améliorations locales aux deux journaux qui n'appartiennent pas à l'Union, à l'exclusion des deux seuls journaux qui supportent loyalement cette Union, et conseil de ville a, dans notre opinion, donné un appui injuste à l'emploi du travail insuffisamment rémunéré, et méconnu, en même temps, les intérêts des ouvriers, qui forment une partie importante des contribuables qu'il représente;

"Qu'il soit aussi résolu qu'une copie de ces résolutions soit transmise à son Honneur le maire pour qu'il les présente au Conseil de Ville, à la prochaine assemblée, avec requête que les membres du conseil expriment une opinion concernant le tort fait à notre commerce, dont on se plaint par les présentes; et qu'une copie soit aussi transmise aux journaux 'Ottawa Citizen' et 'Le Canada,' avec prière de la publier."

MICHEL STROGOFF

Il y avait grande foule, hier soir, au théâtre royal, pour la représentation de 'Michel Strogoff' donnée par les amateurs, au bénéfice de l'Institut Canadien de cette ville. Le drame a été bien joué. Double succès, qui fait voir les sympathies du public pour l'Institut, et met en évidence les talents de nos amateurs.

Il n'était pas facile de rendre mieux que ne l'a fait M. Pigeon le rôle sympathique du héros du drame, Michel Strogoff. Certaines parties de ce rôle offrent des difficultés réelles: l'intelligent acteur s'en est rendu maître d'une façon très distinguée pour un simple amateur.

Ivan Ogareff, le féroce colonel Russe, a trouvé son fidèle interprète en M. Roy.

MM. Labelle et Adam, dans leurs rôles respectifs de reporter anglais et de reporter français, ont été d'un naturel parfait.

M. Chateaubert avait le rôle du vieux Pierre Strogoff, un beau rôle qui n'est pas sans difficultés: il l'a rendu avec une grande force.

Le petit Nadius, ce brave enfant, compagnon de route de Michel Strogoff, demandait pour interprète un enfant d'une intelligence peu commune: on l'a trouvé dans la

sonne du petit J. Archambault, un enfant qui ne paraît pas avoir plus de dix ans. Ce rôle est long, mais c'était le mieux su de la pièce, et M. Archambault l'a joué de manière à faire couler les larmes.

Les autres rôles ont été généralement bien rendus, mais on n'avait pas, ce semble, donné le soin nécessaire aux rôles muets. Les fugitifs, les bohémiens exilés, etc., manquaient de discipline et de sérieux: ils ont commis la faute de faire rire aux moments les plus tragiques. Ce n'est qu'un détail facile à corriger.

Comme toujours, l'orchestre du professeur Duquette a exécuté avec distinction le programme musical. On a spécialement remarqué le solo de cornet du troisième entr'acte.

Cette soirée a fait plaisir au public, honneur à l'Institut Canadien et aux amateurs.

LE MEURTRE DE DESCHAMBAULT

Voici les circonstances du meurtre de Deschambault, telles que relatées par Zéphirin Perrault, à l'enquête du coroner. Ce Perrault avait eu un procès, au sujet de la propriété d'une sucrerie, avec le prisonnier Marcotte, qui, malgré jugement rendu contre lui, persistait à garder possession de la cabane à sucre. Perrault avait quelques hommes de chantier, parmi lesquels se trouvait le défunt, résolu d'aller chasser Marcotte de la cabane; il raconte les faits comme suit:

"Lorsque nous sommes arrivés à la cabane, le prisonnier s'était enfoncé et en avait barré la porte au dehors.

Comme il y avait à peu près deux pieds de neige près de la porte, le défunt a enlevé cette neige avec une pelle. J'ai entendu la voix du prisonnier à l'intérieur qui disait: 'Je vous défends d'entrer sur ma propriété, et le premier qui entrera s'en souviendra,' ou quelque chose de semblable. Il a ajouté: 'Vous savez que je ne suis pas seul ici; je vous avertis pour la deuxième fois, et je n'ai plus qu'une fois à vous avertir que si vous ne vous en allez pas, il vous arrivera malheur.'"

Là-dessus, le défunt a soulevé le loquet de la porte, et comme celle-ci était barrée à l'intérieur, il a dit au prisonnier: 'Ouvre donc, Marcotte, on ne vient pas ici pour te faire du mal, mais pour te parler.' J'ai alors dit moi-même au prisonnier: 'Nous venons ici en affaires; vous n'avez pas besoin d'avoir peur, nous ne sommes pas venus pour faire du mal; nous sommes tous des gens que vous connaissez.' Il a répondu quelques mots que je n'ai pas saisis. J'ai avancé près de la porte et j'ai pris une hache avec l'intention d'enfoncer, mais je ne m'en suis pas servi et l'ai laissée tomber à terre. J'éprouvais le besoin de réfléchir sur ce que je devais faire avant de me décider définitivement à forcer la porte.

Dans cet intervalle, le défunt a pris la hache et en a donné deux moyens coups dans la porte, après quoi il a dit: 'Fais donc pas le fou, Marcotte, ouvre donc la porte.' Je n'ai pas saisi la réponse du prisonnier. Le défunt a alors frappé de nouveau avec la hache dans la porte jusqu'à ce qu'elle s'ouvrit. Je ne lui ai rien dit pour l'arrêter, mais j'ai dit à ceux qui étaient près de moi qu'il fallait en finir avec cette affaire, et cela en signe d'approbation. Pendant ce temps-là, la porte s'est ouverte et le défunt est entré dans le bord de la cabane en appuyant la main gauche sur le haut de la porte qu'il venait d'ouvrir. Je me trouvais en dehors de la porte et en face du prisonnier. J'ai alors entendu une voix que je crois être celle de Thibaudeau, qui a crié: 'O mon Dieu, il bande son fusil.' Je me suis reculé à côté de la porte et en arrière du défunt, et il n'y avait que les pièces de la cabane qui nous séparaient. En même temps j'ai entendu le défunt dire au prisonnier: 'Ne tire donc pas Marcotte, ne tire donc pas.' Et aussitôt j'ai entendu la détonation du fusil du prisonnier, j'ai vu la fumée de la poudre et j'ai entendu le défunt tomber; j'ai fait un pas en avant et j'ai vu le défunt qui baignait dans son sang et la cervelle répandue par terre."

Marcotte n'eût probablement pas résisté aux officiers de l'autorité civile, qui, seule a le droit de se servir de la force. Cette horrible tragédie montre la sagesse de la loi qui défend de se faire justice à soi-même.

Salles d'exposition d'articles de mode de Mlle McDonald ouvertes aujourd'hui.

Biscuits Soda, 8 cts la livre chez N. A. Savard

OU MÈNENT LES GRÈVES

La grève sur le chemin de fer Missouri-Pacifique, qu'on disait réglée, il y a quelques jours, est plus loin que jamais d'une solution pacifique.

Une lutte sanglante vient d'avoir lieu à Fort Worth entre les grévistes et la police qui protégeait le départ d'un train.

Voici les détails que nous apporte le télégraphe: En sortant de la gare de Fort Worth, le train sous la garde des constables se rencontra aucune opposition. A deux milles de là, cependant, à l'endroit où a lieu la jonction avec le chemin de la Nouvelle-Orléans, la voie était complètement obstruée et plusieurs hommes étaient rassemblés dans le but apparent de résister à toute tentative de passage. Le chef des constables, Cartwright, descendit aussitôt et leur demanda pourquoi ils obstruaient ainsi la voie. Ils répondirent qu'ils n'avaient rien à faire avec la grève.

Pendant ce temps, les autres constables aperçurent plusieurs hommes à demi cachés dans les buissons d'un côté de la voie. On les somma de se rendre, leur or donnaient en même temps de lever les mains. Alors environ une centaine d'hommes se levèrent ensemble, chacun d'eux était armé d'une carabine; ils firent feu sur les constables, en tuèrent trois et blessèrent plusieurs autres, et, avant que ces derniers eussent le temps de riposter, ils se réfugièrent derrière des piles de madriers qui leur servaient de retranchements pendant le reste de la lutte.

Les constables s'avancèrent au pas de charge et essayèrent mais en vain de les déloger. Les grévistes entretenaient un feu bien nourri et le détachement de police après avoir déchargé ses revolvers et avoir blessé un gréviste, remonta sur le train qui reprit aussitôt le chemin de Fort Worth.

A l'arrivée du train dans la ville un fort détachement de police, armé de carabines, est parti à la poursuite des meurtriers.

Les troupes ont été appelées à Fort Worth.

20.00 EN OR Un prix en or de \$20 sera donné à la personne qui fera l'achat ou les achats les plus considérables (argent comptant), du 29 courant au 17 avril prochain. Cette personne gagnera, outre ce présent, 35 pour cent sur l'argent dépensé. Chez P. H. Chabot, 518 rue Sussex.

Les noms et les adresses des acheteurs seront entrés dans un livre, et les \$20 seront accordées le 19 avril à la personne qui aura acheté pour le plus fort montant durant la période de la vente.

COURRIER DE HULL

—La Gazette Officielle de Québec annonce la cancellation de 34 lots dans le township de Wakefield, et de 81 lots dans celui de Low.

—La retraite des filles s'est terminée hier, et celle des femmes a commencé à 3 hrs p. m.

—Il est rumeur que les RR. PP. Oblats ont l'intention de faire construire une chapelle à la "petite ferme," Hull.

—Le réviseur des listes électorales pour le comté d'Ottawa, M. Dumouchel, siège aujourd'hui à Hull. Il a déjà reçu plus de deux mille lettres, soit pour rectification, soit pour demander le droit de suffrage. Un libéral lui a adressé près de deux cents lettres.

—A l'exemple de la société Saint Jean Baptiste de Papinaville, celle d'Aylmer se propose de célébrer notre fête nationale avec un éclat inaccoutumé.

—La traverse sur la glace de la rivière entre Hull et Ottawa est devenue dangereuse pour les voitures. Elle n'est même plus sûre pour les piétons.

—MM. Allen et Beaudry, de Montréal, doivent exposer, aujourd'hui, au conseil leur projet d'aqueduc. S'il est accepté, ce ne sera, paraît-il, qu'avec certaines modifications.

EXTRAORDINAIRE

Bottes, Souliers, etc., à plus bas prix que partout ailleurs, chez T. BELLEMARE, 520 rue Sussex.

On demande immédiatement, chez M. P. C. Auclair, rue Sparks, 12 bonnes couturières pour la confection des pantalons.

LE MONDE ET LA VILLE

On parle d'une réorganisation des Gardes à pied.

M. Albert Roberts, du Tennessee, va succéder à M. Welch, comme consul américain à Hamilton.

Figues, 8 cts la livre, chez N. A. Savard.

La population de New Edinburgh semble favorablement disposée à l'annexion de cette localité à la ville.

Il y aura, ce soir, assemblée du conseil de ville. Plusieurs sujets importants y seront soumis.

L'eau de la rivière Rideau baisait lentement hier, et on croit que les eaux reprendront leur lit habituel sans causer plus de dommages.

Notre jeune ami, M. Joseph Nolin, chirurgien-dentiste, frère du R. P. Nolin, O.M.I., vient d'ouvrir un bureau, coin des rues Rideau et Sussex.

Voyez chez Mlle McDonald les chapeaux Mikado qui sont complètement nouveaux, 521 rue Sussex.

John Eddy, maître de poste de Scotland, South Oxford, accusé d'avoir volé des lettres d'argent, a été acquitté, aux assises de Brantford.

Cette semaine, à la Basilique, il y aura chaque jour, à deux heures après-midi, des instructions spéciales pour les femmes, en anglais et en français.

Samedi, la nuit, à Simcoe, Ont., le "Simcoe House" est devenu la proie des flammes. Un des domestiques a péri et le propriétaire a été obligé de sauter d'une fenêtre du second étage. Les pertes sont couvertes par les assurances.

Vendredi, la nuit, deux hommes de Doncaster ont été asphyxiés par le gaz dans un hôtel de Toronto. Ils avaient soufflé le gaz au lieu de tourner le robinet, malgré les explications que leur avait données le propriétaire, quand ils s'étaient retirés dans leur chambre. On a trouvé l'un d'eux mort, l'autre privé de sentiment.

Avis aux personnes qui désirent le bon temps dans leur poche. Montres Waltham en or ou argent, à grande réduction de prix, avec assortiment complet de jones de mariage et bijoux de différents genres, garantis tels qu'on les présente, sinon l'argent sera remis.

H. Norez, No 30 rue Rideau, porte voisine du London Chop House.

Avis de demande de lettres patentes est donné, dans la gazette officielle, par J. Ryan, Brockville; P. Doyle, Prescott; V. Donovan, Prescott; R.A. Hazlewood, Toronto et F. Doyle, Montréal, pour être incorporés sous le nom de la Maple Creek Ranching Co., avec un capital de \$90,000, ayant son principal bureau d'affaires à Prescott.

Salles d'exposition d'articles de mode de Mlle McDonald ouvertes aujourd'hui.

Une assemblée considérable de électeurs du comté de Russell a eu lieu samedi soir à Duncanville. MM. Dickinson, représentant du comté aux Communes, Landry, M. P. pour Kent, et A. W. Wright, ont traité successivement les questions politiques du jour.

Des résolutions exprimant confiance en M. Dickinson, comme représentant du comté, et dans la politique du gouvernement actuel ont été adoptées à l'unanimité par l'assemblée.

AVIS AUX MÈRES.—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez-vous, et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow," et n'en prenez pas d'autre sorte.

AU BON MARCHÉ

Toujours en mains le meilleur choix de livres d'images, de Chapellets de Statues, et d'articles religieux vendus à bon marché chez P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

NOTA.—Afin de faire place aux nouvelles marchandises du printemps, une réduction de dix pour cent, sera faite sur toutes les achats d'objets de fantaisie.

W. A. ARMOUR

Manufacturier et Importateur MOULURES POUR ENCADREMENT D'IMAGES, Miroirs, (Glaces de fabrique allemande et anglaise) Tableaux à l'huile Anglais, Français et Allemands,

Aussi, toutes sortes de Peintures, Cadres en peluche, et de canevas pour tableaux.

LES MARCHANDISES SONT VENDUES PAYABLES TANT LA SEMAINE OU LE MOIS. IMAGES ENCADRÉES AU PRIX DES MANUFACTURES.

Venez me faire une visite, Et vous épargneriez au moins de 10 à 25 par cent.

N. B.—Je vendrai aux marchands les mouleurs, cadres, peintures, miroirs, canevas pour tableaux et toutes les plus récentes nouveautés au commerce de peintures aux prix de Montréal et Toronto.

W. A. ARMOUR, 452 rue Sussex.

Dr J. NOLIN

CHIRURGIEN - DENTISTE, Elève du Collège Dentaire de Philadelphie, licence pour la Province de Québec, et diplômé du "Royal College of Dental Surgeons" d'Ontario,

Coin des rues Rideau et Sussex. Heures de bureau - - - 9 à 5. 5 avril 1886—la.

DEMANDE

On demande un homme marié, n'ayant pas d'enfant, pour travailler à la terre ou bûcher sur une ferme et prendre charge de la maison et de trois ou quatre employés. Conditions, avantageuses. S'adresser par lettre, Boîte 415, Bureau de Poste, Ottawa.

POUR LE TEMPS

CAREME SEULEMENT

Reduction extraordinaire sur tous les effets d'épicerie et sur le poisson spécialement.

Hareng frais, 15 cts. par doz. Hareng salé, 15 cts. par doz. Morue No. 1, 3 cts. par lb. Saumon No. 1, 6 cts. par lb. Magrean, 15 cts. par doz. Melasse, 10 cts. la pinte. Sirop, 10 cts. la pinte. Excellent thé, de 15 à 25 cts. par lb.

A la Maison d'Épargne.

Coin des rues Dalhousie et Murray. N. A. SAVARD, Prop.

AVIS est par le présent donné que la Compagnie du Chemin de Fer Carle de l'Atlantique fera application au Paalé ment du Canada, à sa prochaine session pour obtenir un Acte d'autorisation à tenir sa voie ferrée jusqu'aux chantiers des Marchands de bois en ou près de la Cité de Hull, et aux Flatts des Chaudières en la Cité d'Ottawa, aussi à émettre des débetures hypothécaires pour une somme plus considérable que celle stipulée par son incorporation, à prolonger le délai accordé pour compléter le dit chemin et à amender son Acte d'incorporation et la Chéule qui l'accompagne de manière à insérer le mot "et" au lieu de "ou" par tout où ce dernier mot apparaît dans les lignes 39 et 40, page 29 de la dite Chéule telle qu'imprimée dans les Statuts ailleurs,

A. W. FLECK, Sec.-Trés. de la dite Compagnie Ottawa, 6 Janvier 1886.

Madame Thomas Byfield

née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.

KIDNEY-WORT

Opère des Cures MERVEILLEUSES Pourquoi DES Maladies des Reins ET Des Affections du Foie Parce qu'il agit à la fois sur le FOIE, les INTESTINS et les REINS.

Parce qu'il débarrasse le système des humeurs viciées qui produisent des maladies des reins et des voies urinaires, des maladies bilieuses, la jaunisse, la constipation, les hémorrhoides, le rhumatisme, la névralgie, les affections nerveuses et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

IL GUÉRIT INFALLIBLEMENT LA CONSTIPATION, les HÉMORRHOÏDES et le RHUMATISME En faisant fonctionner librement tous les organes.

PURIFIANT AUSSI LE SANG et donnant au système sa vigueur normale pour chasser la maladie. DES MILLIERS DE CAS les plus graves de ces maladies ont été soulagés et, en peu de temps RADICALEMENT GUÉRIS.

Prix, 51 sous forme liquide ou en poudre. En vente chez tous les pharmaciens. On envoie le remède en poudre par la poste. Wells, Richardson & Co., Burlington, Vt. Envoyez un timbre et vous recevrez un Almanach pour 1884.

KIDNEY-WORT

TROUVEE

Une petite chienne noire et brune (Black and Tan.) S'adresser au bureau du "Canada."

ON DEMANDE

Des commis détailliers de marchandises sèches, parlant français et anglais, à partir du 1er avril. S'adresser à P. Rochon, Cashing House. 25 cm.

Dr ALFRED SAVAR

BUREAU: NO. 376, RUE CUMBERLA Ancienne résidence du Dr Prevost Ottawa, 441

G. J. Labelle,

Huissier de la Cour Suprême, B C RUE BRITANNIA, HULL Ottawa, 67

CHARBON

LE CHARBON LACKAWANNA,

DE PREMIER CHOIX Est importé, chaque jour, tout frais tiré des mines,

A bord des Chars seulement Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Co

56 RUE SPARKS

MERS CANADIENS

TRESOR DES DYSPÉPTIQUES

Cette préparation guérit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux ou poitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilité générale, les maladies du Foie et des Reins, les hydroptisies et les Rhumatismes.

Préparé par le Dr N. LACERTE, Lévis, P. Q.

Prix: 30 cts la bouteille. En vente chez les pharmaciens 35pôt chez ELZEAR ALAIRE, 71 rue Bolton, Ottawa 7610 illet 884

MESDAMES,

LES MARCHANDISES DE

MODES DU PRINTEMPS

—DE—

Mlle A. McDonald

Arrivent journellement

Maison de Modes Parisienne 521 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York.



AVIS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné, et portant la mention "Soumission, pour Approvisionnement des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de MARDI, le 20 AVRIL, 1886, pour la livraison pendant le service expirant le 30 juin 1887 des approvisionnements des Sauvages, tous droits payés, à divers endroits au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, bœuf, épicerie, munitions, scellées, bonif, vaches, traireaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formulaires de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements, les dates des livraisons, etc., en s'adressant au sousigné, ou au Commissaire des Affaires des Sauvages à Régina, ou au Bureau des Sauvages, Winnipeg.

Les soumissions peuvent être faites pour chaque catégorie d'effets (ou pour une partie de chaque catégorie d'effets) séparément, ou pour tous les effets mentionnés dans la liste.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne, payable au surintendant général des affaires des sauvages, pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera consacré à la soumission, ou le refus de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il n'accomplit pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Les soumissionnaires sont requis de faire la somme totale de la valeur en argent des affaires qu'ils offrent de fournir, car sans cela leurs soumissions ne seront point prises en considération.

Chaque soumission devra, en sus de la signature du soumissionnaire, porter la signature de deux cautions jugées suffisantes par le département, pour garantir l'exécution du contrat.

Dans tous les cas où le transport n'est fait que partiellement par voie ferrée, les entrepreneurs devront faire des arrangements convenables pour que les approvisionnements soient expédiés sans retard des stations de chemins de fer à leur destination dans l'entrepot du gouvernement au point de livraison.

Le département ne s'oblige pas d'accepter le plus bas prix en cas de soumission. Le YANKOUGHART, Sous-surintendant Général des Affaires des Sauvages, Dépt. des Affaires des Sauvages, Ottawa, 3 mars, 1886